68e ANNEE — N° 9 *Publication mensuelle* SEPTEMBRE 1974

Organe du CERCLE PÉGASE
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDE EN 1906 — SOCIETE ROYALE
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Mlle L. Jaumain, rue Jacques Rayé, 41
1030 Bruxelles — Tél. 215 77 70

TRESORERIE : C.C.P. 1472.12 Cercle Pégase
Bruxelles — Tél. 731 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs

Assemblée mensuelle du lundi 2 septembre 1974, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 2 SEPTEMBRE 1974, à 20 h précises : au **« HELDER-PUB », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles,** avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 5 août 1974 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions Boucle Wallonne 16e et 17e étapes ;
4. Inscriptions Tour de la Province de Namur : 11e et 12e étapes ;
5. Week-End au Grand Duché, (5 et 6 octobre 1974) ;
6. Notre bal du 23 novembre 1974 ;
7. Divers ;
8. Projections de **dias 6 × 6 en couleur de M. R. Porta.**

Le Comité se réunira le jeudi 5 septembre 1974, à 20 h 30', au « Helder-Pub », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles.

La réunion des pilotes se tiendra le jeudi 26 septembre 1974, à 20 h 30' au « Helder-Pub », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles.

Excursions cyclistes du mois de septembre 1974

N. B. — Chaque dimanche, au rendez-vous fixé ci-dessous, possibilité de sortie limitée à la matinée (40 à 50 km). Renseignements chez M. Philip, rue Félix Terlinden, 1040 Bruxelles. Tél. 648 75 00, après 18 h.

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 1974. — « *Brevet Demol* ». — Lecture de cartes d'une centaine de kilomètres. Se renseigner chez MM. J. Peeters ou M. Depoorter (Tél. 734 92 80).

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1974. — Départ Pont Teichman à 8 h 30'. P.-N. à Malines.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 1974. — Départ Place Simonis à 8 h 30'. P.-N. à Alost.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 1974. — Départ Place Saint-Denis à 8 h 30'. P.-N. à Enghien.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1974. — Départ Square Montgommery à 8 h 30' P.-N. à Tourinnes-la-Grosse.

DIMANCHE 6 OCTOBRE 1974. — Départ Pont Teichman à 8 h 45'. P.-N. à Sint-Amands.

Excursions pédestres du mois de septembre 1974

Responsable des promenades : M. J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 522 12 17.
Responsable des randonnées : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. — Tél. 770 39 94.
Responsable du samedi après-midi : M. J. Deraedt, rue du Métal, 9a, 1060 Bruxelles. — Tél. 537 72 83.

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 1974. — A — « Promeneurs ». — *Boucle Wallonne, 15e étape : Rochefort-Hour.* — Réunion à 8 h 10' Gare du Quartier Léopold. Départ à 8 h 29' pour Rochefort via Jemelle. Arrivée à 9 h 56'. Château de Rochefort, Bois de Warimont, Eprave, Lessive, Villers-sur-Lesse (P.-N.) ; Jamblinne, Château Royal de Ciergnon, Havenne, Hour. 19 km. Retour en train. Pilote : M. M. Fauville.

N.B. — Inscriptions pour le chemin de fer (50 % de réduction) : M. Fauville, tél. 377 24 49.

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 1974. — B — « Promeneurs ». — Réunion à 9 h 30' Gare du Quartier Léopold. Départ à 10 h pour Blanmont via Ottignies. Arrivée à 10 h 25'. Blanmont, Fond des Roux, Chapelle de la Trinité, Haie des Morts, Chastre-Villeroux, Haute-Heuval, Sart-Messire-Guillaume (P.-N.) ; Bois du Sartage, La Croisellée, Gentinne, Chastre. Retour en train. 18 km. Pilote : M. A. Roggeman.

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 1974. — « Randonneurs ». — Réunion à 7 h 15' Gare du Quartier Léopold. Départ à 7 h 39' pour Jemelle. Arrivée à 8 h 47', Jemelle, On, Hargimont, Aye, Serichamps, Humain, Jemelle. Retour en train. 26 km. Pilote : M. Ph. Vanquaillie.

N. B. — Inscriptions pour le chemin de fer (50 % de réduction) : M. R. Porta, tél. 770 39 94.

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 1974. — Réunion à 14 h 15' à Auderghem-Forêt (trams 44 et 45). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1974. — « Promeneurs ». — Réunion à 7 h 30' à la Bourse, rue Antoine Dansaert (Car Quick). Départ en car à 8 h précises pour Koksijde. Arrivée à 10 h. Koksijde, Hoge Blekker, Abbaye, Sentier des Artistes, Ch. J. De Doper, Château d'eau d'Adinkerke (P.-N. *Restaurant Ma Campagne*) ; Radar, Westhoek, Perroquet (France), La Panne par la plage. 18 km. Retour en car de La Panne (parking des autobus), à 18 h 30' précises. Pilotes : MM. M. Fauville et J. Gallet.

N. B. — Inscriptions à la séance du 2 septembre 1974 (dernier délai).

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1974. — « Randonneurs ». — « *Tour de la Province de Namur* », *11e étape : Gimnée-Couvin.* — Réunion à 8 h Gare du Quartier Léopold. Départ à 8 h 36' pour Gimnée via Dinant. Arrivée à 11 h 14'. Gimnée, Ruisseau d'Entre-deux-Bois, Vaudoigne, Grand'Champ, Treignes, Le Viroin, Vierves-sur-Viroin, Olloy-sur-Viroin (P.-N.) ; Les Tris de Baimont, Les Faites, Forêt de Nismes, Croix Mathys, Chapelle-Sainte-Barbe, Borne 50, Carrefour Saint-Antoine, Couvin. 25 km. Retour en bus et train via Mariembourg et Charleroi. Pilote : M. R. Porta.

N. B. — — Inscriptions pour le chemin de fer (50 % de réduction) : R. Porta, tél. 770 39 94 jusqu'au mardi 3 septembre 1974.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 1974. — Réunion à 14 h 15' Place Wiener à Boitsfort (terminus du tram 32). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 1974. — A — « Promeneurs ». — *Boucle Wallonne, 16e étape : Houyet-Dinant.* — Réunion à 8 h 40' Gare du Quartier Léopold. Départ à 9 h pour Houyet via Namur. Arrivée à 10 h 44'. Houyet, Sentier Touristique de la Lesse, par Chérau, Plantis de Vervoul et Parc National de Furfooz (P.-N.) ; Châleux, Château de Walzin, Pont-à-Lesse, Penant, Dinant. 20 km. Retour en train via Namur. Pilote : M. F. Smolders.

N. B. — Pour inscriptions chemin de fer (50 % de réduction), s'adresser au pilote.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 1974. — B — « Promeneurs ». — Réunion à 9 h 30' Gare du Quartier Léopold. Départ à 10 h pour Villers-la-Ville via Ottignies. Arrivée à 10 h 36'. Villers-la-Ville, Froidebise, Franquenouille, Le Châtelet, Bois d'Hez, Cerisier, Tangissart (P.-N. au *Café Ardennais*) ; Basse-Heuval, Mellery, Villers-la-Ville. 18 km. Retour en train via Ottignies. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 1974. — « Randonneurs ». — Réunion à 7 h 15' Gare du Quartier Léopold. Départ à 7 h 39' pour Grupont via Jemelle. Arrivée à 9 h 02'. Vallée de La Lomme, Poix-Saint-Hubert (P.-N.) ; Vallée de La Lomme, Libramont, 25 km. Retour en train. Pilote : M. A. Roggeman.

N. B. — Pour inscriptions chemin de fer (50 % de réduction), s'adresser : M. R. Porta, tél. 770 39 94, jusqu'au mardi 10 septembre 1974.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 1974. — Réunion à 14 h 15' à Tervuren (terminus des trams 44 et 45). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 1974. — « Promeneurs ». — Réunion à 8 h 45' Place Rouppe. Départ à 9 h pour Leerbeek. Arrivée à 9 h 50'. Leerbeek, Château de Steenhault, Vollezele (P.-N.) ; Heikruis. 18 km. Retour en autobus. Pilote : M. J. Driesens.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 1974. — « Randonneurs ». — Réunion à 7 h 15' Gare du Quartier Léopold. Départ à 7 h 41' pour Namur. Arrivée à 8 h 18'. Participation à la Marche des Trois Vallées organisée par nos amis du Club « La Godasse », 15 ou 30 km. Des renseignements complémentaires seront communiqués à la séance du lundi 2 septembre 1974. Pilote : M. R. Porta.

N. B. — Pour inscriptions chemin de fer (50 % de réduction), s'adresser : M. R. Porta, tél. 770 39 94, jusqu'au mardi 17 septembre 1974.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1974. — Réunion à 14 h 15' au Fort-Jaco (terminus du tram 18). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1974. — A — « Promeneurs ». — *Boucle Wallonne, 17e étape, Dinant-Heer-Agimont.* — Réunion à 8 h 40' Gare du Quartier Léopold. Départ à 9 h pour Dinant via Namur. Arrivée à 10 h 23'. Dinant, Anseremme, Rochers de Freyr, Ravin des Cuves, Le Colebi, Falmignoul (P.-N.) ; La Chestia, Les Cascatelles, les 4 Chemins, Heer-Agimont. 20 km. Retour en train via Namur. Pilote : M. J. Gallet.

N. B. — Pour inscriptions chemin de fer (50 % de réduction), s'adresser : M. J. Gallet, tél. 522 12 17, jusqu'au mardi 24 septembre 1974.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1974. — B — « Promeneurs ». — Réunion à 9 h 30' Gare du Quartier Léopold. Départ à 10 h pour Gastuche via Ottignies. Arrivée à 10 h 31'. Gastuche, Doiceau, Bercuit, Centry, Hèze (P.-N.) ; Bois de Glabais, Aftia, Bruyères, Gistoux. 18 km. Retour en autobus.
Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1974. — « Randonneurs ». — *Tour de la Province de Namur, 12e étape : Couvin-Mariembourg.* — Réunion à 7 h 30' Gare Centrale. Départ à 8 h 03' pour Couvin via Charleroi et Mariembourg. Arrivée à 10 h 40'. Couvin, Dessus-la-Ville, Petit Forêt, L'Eau Noire, Taille Gaspard, Coupe des Douze Apôtres, Brûly-de-Pesche, Abri de Hitler (1940), Ruisseau de la Huilerie, Fond de l'Eau, Péraimont, Gonrieux (P.-N.) ; La Campagne Là-Haut, Les Réserves, Gros têne du Bi, Ferme de Palijat, Boussu-en Fagnes, Petit-Bois, Chapelle N.-D. de la Brouffe, Mariembourg. 27 km. Retour en train via Charleroi.
Pilote : M. R. Porta.

N. B. — Pour inscriptions chemin de fer (50 % de réduction), s'adresser : M. R. Porta, tél. 770 39 94. jusqu'au mardi 24 septembre 1974.

ECHOS

— MEMBRES D'HONNEUR. — En séance du jeudi 8 août 1974, le Comité a décidé de nommer Membre d'Honneur nos excellents amis Richard et Simone Debock. A notre cher Président honoraire et à sa très chère épouse vont tous nos remerciements pour leur dévouement à la cause Pégase. Nous leur présentons nos plus vives félicitations.

— HERITAGE. — Le trésorier a eu la surprise de recevoir une somme de 10.000 francs léguée au Cercle Pégase par notre membre Georges Mariman, décédé le 16 novembre 1970. A cette occasion, tous ceux qui l'ont connu auront une pensée émue pour la mémoire de ce fervent cyclotouriste, qui au delà de la mort, a encore su marquer son attachement à notre cher Cercle.

— BAL ANNUEL. — Nous prions nos membres de retenir dès à présent la date du samedi 23 novembre; date de notre bal annuel auquel tout Pégase se fera un devoir d'assister.

— NOTRE FETE CHAMPETRE. — Voici les résultats obtenus aux jeux divers organisés lors de notre fête champêtre du 16 juin 1974. *Catégorie Dames :* 1. Mlle A.-M. Lambert, 14 points ; 2. Mme Monique Grollet,

Mlle Nathalie, Mme Provos, 12 points. 3. Mme Guiaux, 11 points ; 4. Mmes Ghislaine et Lebout, 9 points ; 5. Mme Lambert, Mlles Licini et Jans, 8 points ; 6. Mmes Bittner et Driesens, 6 points ; 7. Mme Loriau, 5 points. *Catégorie Messieurs :* 1. M. A. Lambert, 15 points ; 2. M. J.-M. Lebout, 13 points ; 3. MM. J. Bilteryst et F. Smolders, 12 points ; 4. M. Robert, 10 points ; 5. MM. De Roo, Lambert et Lebout R., 9 points ; 6. M. Versluys, 8 points ; 7. M. R. Jacobs, 6 points.

— SENTIERS G. R. — L'ASBL, « Comité National Belge des Sentiers de Grande Randonnée » (Boîte postale 10 à B-4000 Liège 1) publie le nouveau topo-guide des récents sentiers de la vallée de la Lembrée (G. R. 574 ou L. — 16 km entre Harzé, Ferrières et Logne) et des Ardennes et de l'Eifel (65 km entre Aywaille, Harzé, Werbomont et Houffalize).

Cette brochure, comprenant la description des itinéraires dans les deux sens, les moyens de communication, les possibilités de logement et de ravitaillement, les horaires de marche, etc... peut être obtenue en versant la somme de 65 F au C.C.P. 446.64 du C.N.B.S.G.R. à Liège. Tous renseignements complémentaires auprès de cette association, boîte postale 10 à B-4000 Liège 1.

DEUX SORTIES PEDESTRES EN TERRE NEUCHATELOISE :

Les gorges de l'Areuse et le Creux du Van

(Suite et fin).

2) La deuxième excursion, toute différente, nous permet d'accéder au sommet des falaises du *Creux du Van*, admirable cirque rocheux qui surplombe l'Areuse.

Même départ que pour la sortie précédente. A la gare de *Noiraigue*, suivre le long des voies du chemin de fer en direction de Neufchâtel. On atteint un carrefour et cette fois on vire à droite (plaquettes indicatrices jaunes mentionnant la Ferme Robert) et on franchit ainsi le chemin de fer. On poursuit la route qui bientôt s'infléchit à gauche en commençant doucement à s'élever. Bientôt, il faut quitter la route et prendre un chemin à droite. A moins de 100 mètres, quitter ce chemin et gravir à gauche le sentier qui s'infléchit assez rapidement vers la droite. On monte ainsi jusqu'à un large chemin que l'on traverse et bientôt le sentier atteint la Ferme Robert, grosse auberge pittoresque qu'entoure un mini-zoo. Prendre alors vers la droite un chemin assez large (toujours suivre les plaquettes indicatrices jaunes mentionnant : le Soliat).

Au bout de 100 mètres, prendre à gauche le sentier qui tout de suite se met à grimper. On gravit ainsi le versant boisé à droite duquel disparaît le cirque du Creux du Van. Le sentier, parfois assez raide, monte en lacets en traversant à plusieurs reprises une route forestière. Après un passage rocheux, un dernier effort et soudain le sommet est atteint. Il n'y a plus alors qu'à longer la falaise avec tous les points de vue superbes que cela comporte. Le spectacle est imposant et avec un peu de patience et muni d'une bonne paire de jumelles, on pourra aisément découvrir des bouquetins sur la paroi rocheuse et des chamois sur la pente des cailloutis à la limite des conifères. A l'autre extrémité du cirque, un sentier pénètre en forêt (plaquettes indicatrices jaunes mentionnant : Noiraigue) et très vite nous fait descendre le long d'un versant boisé par une série de lacets et atteint ainsi un établissement qu'il faut laisser à sa gauche en traversant une route forestière. Le chemin continue à descendre, puis s'incurve à gauche et atteint la route Noiraigue-Ferme Robert de ce matin. La prendre à gauche. Elle s'incurve bientôt à droite et franchit le chemin de fer. Longer ce dernier enfin, vers la gauche, pour terminer à la gare de Noiraigue.

Félix VERDOODT.

(Extrait de G.R. Informations d'avril 1974).

Le pilori de Braine-le-Château

Le pilori de Braine-le-Château est le plus intéressant de tous ceux existant en Belgique, et même en Europe. Son originalité est qu'il possède un lanterneau (ou lanternon) lui donnant un étage gracieux. Ce petit édifice fut érigé au milieu de la Grand-Place, à deux pas de la Maison du Bailli, en 1521, par ordre de Maximilien de Hornes, seigneur de Gaesbeek et chambellan de Charles-Quint qui, à cette époque, avait 21 ans. L'événement est du reste consigné sur une banderole de pierre entourant le chapiteau qui soutient la lanterne.

Mais comment le pilori de Braine-le-Château échappa-t-il à la rage des sans-culottes qui détruisaient tout ce qui rappelait le droit justicier de l'ancien régime ? C'est le dernier bailli, Justinien Thienpont qui, en 1794, s'opposa énergiquement à son renversement. Sauvé par miracle des révolutionnaires, le pilori fut menacé à nouveau en 1838, car on voulut le sacrifier à la circulation ! Heureusement, un arrêté royal de 1841 le sauva définitivement du vandalisme. Restauré en 1951, le pilori dont M. V. G. Martiny, architecte en chef des bâtiments du Brabant, a écrit l'histoire, a reçu, depuis lors, quelques modifications destinées à rectifier certaines maladresses commises lors de sa restauration.

Mais où étaient placés les condamnés à la peine du pilori ? Les « petits » délinquants, pourvus d'un carcan, occupaient le rez-de-chaussée. Les autres étaient attachés à une petite colonne, au centre de la lanterne. Les uns et les autres étaient, pendant leur exposition, l'objet des quolibets, des sarcasmes et des insultes des badauds.

Imp. Reynaert-Van Deun, r. Frœbel, 9, 1000 Brux. Tél. 512 22 54.